

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/26
1^{er} décembre 1999

(99-5224)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

JAPON

Déclaration de M. Yohei Kono Ministre des affaires étrangères

Aujourd'hui, à l'ouverture de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui revêt un caractère historique, je souhaite avant tout vous faire part, au nom du gouvernement japonais, de notre ferme détermination à assurer le succès de cette Conférence. Je souhaite aussi remercier sincèrement le gouvernement des États-Unis, le Secrétariat de l'OMC, la ville de Seattle, l'organisme d'accueil de Seattle ainsi que les nombreuses personnes qui ont déployé des efforts considérables pour la tenue de cette Conférence.

Attachement au régime multilatéral de libre-échange

Comme nous le savons tous, nous cherchons depuis 50 ans à assurer la paix et la prospérité fondées sur les principes de liberté et de démocratie, en tirant les leçons des deux guerres mondiales et de la Grande Dépression qui ont eu lieu au cours de la première moitié de ce siècle. Le régime multilatéral de libre-échange a été en fait l'élément essentiel qui a permis d'atteindre ces objectifs.

Depuis sa création, le GATT a joué son rôle d'ange gardien dans notre combat contre le protectionnisme car il a renforcé les règles du commerce international et promu la libéralisation des échanges. Le volume des échanges mondiaux a été multiplié par près de 20 depuis la naissance du GATT. De plus, nous avons été amenés à aborder de nouvelles questions telles que le commerce des services et les droits de propriété intellectuelle depuis l'institution de l'OMC en 1995. Parallèlement, le système commercial multilatéral a été encore renforcé grâce à l'amélioration du mécanisme de règlement des différends.

À l'aube du XXI^e siècle, nous devons déployer des efforts incessants pour doter l'OMC de fonctions plus efficaces dans cet environnement économique international en mutation rapide tout en reconnaissant le rôle important que le GATT et l'OMC ont joué tous les deux jusqu'à présent. À cette fin, il est indispensable que nous déclarions l'ouverture du tout premier cycle de négociations.

Ayant joui des bienfaits du libre-échange et étant parvenu à une croissance économique remarquable, le Japon est profondément attaché au maintien et au renforcement du régime multilatéral de libre-échange. Cet attachement est clairement attesté non seulement par ma présence en qualité de Ministre des affaires étrangères mais aussi par celle du Ministre de l'agriculture, des forêts et des pêches et du Ministre du commerce international et de l'industrie. Nous sommes tous les trois fermement résolus à faire tout notre possible pour assurer le succès de cette Conférence.

Problèmes à aborder par l'OMC

En sa cinquième année d'existence, l'OMC doit maintenant faire face à deux défis qui doivent être relevés de toute urgence. Dans le premier cas, l'OMC doit trouver les moyens d'assurer la participation active des pays en développement au nouveau cycle de négociations. Il s'agit là de ce que l'on appelle les "questions de mise en œuvre". Parmi les pays en développement, qui représentent les trois quarts des Membres de l'OMC, il y en a qui ont des difficultés à mettre en œuvre les obligations stipulées dans les Accords de l'OMC. En engageant le prochain cycle de négociations commerciales, nous devons aborder de front ce défi. Ce faisant, il est important de procéder à un examen nécessaire des règles existantes afin que les pays en développement puissent tirer réellement profit de l'OMC. À cet égard, le gouvernement japonais attache une importance particulière à l'examen des règles en matière de lutte antidumping. De plus, une attention particulière devrait être accordée aux pays les moins avancés (PMA). Le Japon entend s'attacher sérieusement à accorder un régime de franchise de droits pour l'essentiel des produits provenant de ces pays.

Le second défi a trait aux préoccupations croissantes concernant différentes questions liées au renforcement de la mondialisation. Une grande attention a été accordée ces jours derniers aux incidences de la libéralisation du commerce sur des domaines tels que la protection de l'environnement, la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le maintien des communautés agricoles rurales et la préservation de la culture et de la tradition. L'OMC doit examiner ces questions et c'est là le second défi auquel elle doit actuellement faire face. Elle doit aborder, en particulier, de façon appropriée des domaines tels que le développement durable, les OGM ainsi que la conservation et la gestion des ressources naturelles épuisables, y compris les forêts et les produits de la pêche. En ce qui concerne l'agriculture, il est important de se pencher dûment sur les questions de sécurité alimentaire, sur la correction du déséquilibre des droits et obligations entre les pays importateurs et les pays exportateurs de produits alimentaires, et sur la multifonctionnalité de l'agriculture. Le gouvernement japonais est prêt à coopérer, dès l'année prochaine, avec d'autres pays à des négociations sur l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture. Cependant, il ne serait pas constructif que certains pays essaient de modifier les données initiales des négociations ou de préjuger de leurs résultats alors que ces négociations sont sur le point de commencer.

Outre les deux défis que j'ai définis, nous devons aussi continuer à nous occuper d'autres questions afin de tendre vers l'idéal que l'OMC devrait atteindre au XXI^e siècle. À cette fin, il est important de régler de nouvelles questions telles que l'investissement et le commerce électronique au cours du prochain cycle de négociations. De plus, nous avons l'intention de poursuivre nos efforts visant à accélérer les processus d'accession des 31 candidats qui se préparent actuellement à faire partie de l'OMC, afin de faire de l'OMC une organisation réellement universelle.

Conclusion

Nous sommes maintenant tenus d'aborder de nombreux problèmes auxquels la solution est devenue de plus en plus difficile à trouver. Nous, les Ministres présents ici, devons donc nous engager résolument en faveur du régime multilatéral de libre-échange et prendre l'initiative d'assurer le succès de cette Conférence. Ici, à Seattle, sont réunis non seulement ceux qui représentent le gouvernement de leur pays respectif mais aussi de nombreux représentants d'organisations non gouvernementales, ce qui prouve le grand intérêt de la société civile. Les problèmes et préoccupations peuvent différer selon chaque personne mais il est indispensable que les peuples du monde entier contribuent au lancement du nouveau cycle dans un esprit de coopération tout en reconnaissant l'importance historique de ces négociations. Pour ma part, je m'engage à ce que le Japon déploie tous ses efforts pour faire de cette Conférence un chapitre marquant de l'histoire de l'OMC.
